



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUIN 2017

Le Conseil Municipal réuni le 12 juin 2017 sous la présidence de Mr Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

Approbation du programme de voirie 2017 s'élevant à la somme de 75 077.88 € TTC. Les travaux seront réalisés par le SIMER.

Acquisition de divers matériels et équipements :

- Lamier d'élagage auprès des Ets NOREMAT pour un montant de 13 200 €,
- Jeu de marteaux KIRPY auprès des Ets MICHELET pour un montant de 868.99 €,
- Un kit d'attelage d'élagueuse auprès des Ets ACMB pour un montant de 1 469.52 €,
- Une débroussailleuse et batterie auprès des Ets BLANCHARD pour un montant de 2 379.60 €,
- Des rideaux pour l'école élémentaire auprès des Ets ARNAULT DIFFUSION pour un montant de 921.12 €

Approbation de la décision modificative n°1/2017 (5 000 € pour l'acquisition de matériels et 10 000 € pour les travaux atelier/agence postale)

Approbation des avenants aux travaux d'aménagements des vestiaires-sanitaires des ateliers municipaux et réaménagement partiel de l'agence postale soit 7 771.36 € TTC de travaux en sus.

Autorisation au Maire de reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations, **les concessions en état d'abandon** ayant fait l'objet de la procédure de reprise des concessions.

Questions diverses : Elagage des arbres au-dessus des tribunes du stade pour l'entreprise ARBORetHOMMES pour un montant de 1 200 € TTC.